



Mercredi 06 Avril 2011 - n°551

Energie - Prix Energies Citoyennes - 3 villes moyennes à l'honneur

Economie - Cadencement 2012 - Le compte à rebours a commencé

Economie - Association d'étude pour l'Agence de financement des collectivités locales - Le groupement d'experts retenu

Tourisme - Tourisme social - Plan de relance

Sport - Pratique sportive des Français - Données 2010 **Social -** Rapport du Médiateur de la République - L'absence de cohésion sociale nuit gravement à la citoyenneté

Economie - Demandeurs de logements HLM : mise en place d'un formulaire unique

Santé - Monter et faire vivre une maison de santé **Economie -** Agenda

ENERGIE

Prix Energies Citoyennes - 3 villes moyennes à l'honneur

Cofely et son partenaire Le Figaro ont décerné ce mercredi 6 avril les Prix Energies Citoyennes à Paris, au Conseil Economique, Social et Environnemental, pour la deuxième édition. Ils sont attribués par un jury indépendant, présidé cette année par Bruno Bourg-Broc, président de la FMVM, qui a délibéré le 8 mars 2011. Les trophées ont été remis par Christian Pierret, ancien ministre, maire de Saint-Dié-des-Vosges et président délégué de la FMVM. Ces prix récompensent les collectivités qui ont mis en place de véritables stratégies assorties d'actions concrètes pour économiser l'énergie et limiter les émissions de gaz à effet de serre. Pour cette 2ème édition, le jury était composé notamment de représentants des associations d'élus locaux (AMF, ADF, AMGVF, FMVM), de Fondaterra, du Club PPP et de l'association HQE. Ce concours a pour objet de récompenser les bonnes initiatives de tous les niveaux de collectivités territoriales. Toutefois, parmi les heureux récipiendaires, trois villes de taille moyenne ont été récompensées en 2011. Le **prix** « **vision stratégique** » a été attribué à la ville d'**Antibes**, qui concourait pour la 2ème fois. La

Juan-les-Pins est engagée depuis 1999 dans une démarche de développement durable, avec des obje en matière de maîtrise de l'énergie. Le jury a tout particulièrement apprécié dans ce dossier la vision t dynamique de la collectivité : création dès 2002 d'un service « Maîtrise de l'Energie » avec un plan réaliser des économies, lancement anticipé d'un plan d'action 2010-2012 avec 35 actions budgétées e énergétique, véhicules municipaux au gaz naturel, cahier des charges efficacité énergétique.

Le **prix** « **Actions exemplaires** » a été décerné à **Annecy**, qui a présenté un dossier avec une stratégie suivie de nombreuses actions exemplaires : développement de la filière bois, programmes de performance énergétique des bâtiments existants et nouveaux, éco-quartier, et sensibilisation des usagers.

Enfin, le jury a accordé un **prix « Hors catégorie »** à la ville de **Bourges** pour sa vision stratégique engagée de longue date et détaillée ainsi que pour l'ensemble de ses actions concrètes de performance énergétique des bâtiments et de mise en œuvre d'un aménagement et d'un urbanisme durables. D'autres collectivités territoriales ont aussi été récompensées pour leurs engagements et leurs réalisations : **Pont-du-Château, la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise, Aubenas et Nanterre.**

Pour en savoir plus sur tous les lauréats :

http://www.lefigaro.fr/environnement/prix-energies-citoyennes/index.php

ECONOMIE

Cadencement 2012 - Le compte à rebours a commencé

La mise en service du TGV Rhin-Rhône fin 2012 devrait permettre de concrétiser le cadencement progressif du réseau ferroviaire national à partir du 11 décembre prochain. La mise en service de la première phase de la LGV Rhin-Rhône, implique en effet le report de nombre de TGV sud-est et internationaux. La préparation de l'ouverture à la concurrence pour le trafic grandes lignes internationales (théorique au 1er janvier 2010) pourrait ainsi être effective à l'horizon 2012 sur les axes Paris-Italie, Paris-Bénélux / Angleterre et Paris-Allemagne.Le projet de cadencement 2012 piloté

ferroviaires dont la SNCF et les autorit plus ni moins de reprendre l'intégralité structuration théorique répétée d'heure d'horaire cadencé est une petite révol simultanée, depuis la séparation de la g Par rapport aux projets portés par le passé, la concrétisation du cadencement à compter de 2012 représente aussi un défi en matière de gestion du changement. Il doit à la fois concilier la démarche d'optimisation en réseau avec la structure radiale du pays, en réalité formée de sous réseaux à coordonner. Cadencer plusieurs dizaines de milliers de circulations n'est pas un exercice simple surtout sur un réseau aux capacités réduites et aux performances atténuées par des infrastructures ayant un net besoin de renouvellement.

En pleine période d'investissements et de rénovation du réseau, ce cadencement essuie naturellement des critiques. Dans une déclaration faite la semaine passée, l'Union des transports publics et ferroviaires (UTP) reconnaissait par exemple être prête à accepter « une crise des sillons », compte tenu du lancement de cette politique de grands travaux et des incontournables restrictions d'accès au réseau.

Mais dans sa déclaration, l'UTP ajoute qu'il est indispensable de « disposer à l'avance d'une information fiable sur ces restrictions, pour garder des clients au système ferroviaire. Ne pas pouvoir dire à au moins deux mois si un train va pouvoir passer ou pas n'est pas supportable pour les transporteurs tout simplement parce que ce n'est pas supportable pour leurs clients ».

ECONOMIE

Association d'étude pour l'Agence de financement des collectivités locales - Le groupement d'experts retenu

L'Association des Maires de France (AMF) vient d'annoncer la composition du groupement d'experts qui va accompagner l'Association d'étude pour l'Agence de financement des collectivités locales (AEAFCL). À l'issue de la consultation européenne lancée fin novembre 2010, l'AEAFCL a choisi, mardi 29 mars 2011, lors de son Conseil d'administration présidé par Jacques Pélissard, président de l'AMF, en présence de Michel Destot, président de l'AMGVF, un consortium chargé d'accompagner certaines associations d'élus et une cinquantaine de collectivités locales, représentatives du bloc local. À l'issue d'une procédure de « dialogue compétitif », c'est l'offre proposée par le group

HSBC, Wilkie Farr & Gallagher, Ernst & Young et Marten Andersson Production AB qui a devrait d'ici juillet prochain - permettant ainsi qu'un texte législatif, le cas échéant, puisse e rendre ses conclusions sur la faisabilité d'une mise en œuvre d'une agence de financem dont l'objectif est d'optimiser, sécuriser et diversifier le financement des collectivités locales

TOURISME

Tourisme social - Plan de relance

Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, a signé le 28 mars un protocole d'accord avec la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Agence nationale pour les chèques-vacances, prévoyant la constitution d'un fonds « Tourisme social investissement » (TSI). Le fonds TSI sera consacré à la rénovation et la réhabilitation du parc d'hébergement du tourisme social, soit 250 000 lits dans 1 500 structures (villages de vacances, auberges de jeunesse, colonies de vacances...). Cette rénovation vise plusieurs buts :

- garantir un parc de lits suffisant ;
- adapter les équipements d'accueil aux nouvelles attentes du public ;
- assurer la mixité sociale en privilégiant l'accueil des populations à revenus modestes ou fragilisés (personnes en situation de handicap, personnes âgées, jeunes en difficulté...). Le fonds TSI apportera une aide particulière aux parcs d'hébergement en zones rurales et en zones de montagne.

Évalués à 500 millions d'euros selon une étude du cabinet KPMG, les besoins de modernisation des équipements d'accueil dans les dix prochaines années seront ainsi partiellement couverts par le fonds TSI (à hauteur de 150 millions d'euros). Le fonds sera alimenté conjointement par la Caisse des Dépôts et Consignations, l'Agence nationale pour les chèques-vacances ainsi que des investisseurs institutionnels (mutuelles, caisses de retraites, banques). La première tranche de travaux (pour un montant de 75 millions d'euros) sera mise en œuvre d'ici à 2016. Le fonds facilitera également, par effet de levier, la recherche de crédits bancaires pour financer les opérations de rénovation des collectivités et des associations.

SPORT

Pratique sportive des Français - Données 2010

Le ministère des Sports vient de publier les premiers résultats de l'enquête 2010 sur les pratiques physiques et sportives en France. L'enquête établit qu'au début de l'année 2010, près de deux personnes sur trois (65%) âgées de 15 ans et plus pratiquaient une activité physique ou sportive au moins une fois par semaine dans les douze mois précédant l'enquête. La moitié d'entre elles avaient une pratique intensive (c'est-à-dire plus d'une fois par semaine). Depuis l'enquête réalisée en 2000, la pratique physique et sportive aurait ainsi légèrement progressé, passant de 83% à 88% des Français. Au sein des pratiquants d'une activité physique ou sportive, 20% (9 millions de Français) participaier

compétitions ou rassemblements sportifs. Un tiers d'entre eux adhérait à une association ou un club p 17% détenaient au moins une licence sportive. Ainsi, une majorité de Français pratique le sport hors dehors de tout encadrement, y compris chez les pratiquants intensifs (62% d'entre eux n'adhassociation ni à un club). Parmi les activités physiques ou sportives les plus pratiquées, la marche, la natation, le vélo et le « jogging-footing » confirment leur succès auprès des Français. Natation de loisir et vélo de loisir touchent ainsi plus d'une personne sur cinq. D'où la pratique très majoritaire du sport dans des lieux de nature, en lien direct avec ces disciplines (qu'il s'agisse de forêts, lacs, montagne ou campagne). Viennent ensuite, en périodes de congés, la baignade et la pétanque pour les vacances estivales, le ski alpin pour les congés d'hiver.

L'écart entre la pratique sportive des hommes et des femmes est faible : 87% de pratiquantes pour 91% de pratiquants hommes. Toutefois, ces derniers ont une pratique sportive plus intensive et une participation bien plus grande aux compétitions sportives. Par ailleurs, la pratique sportive (surtout la pratique en association ou club) diminue avec l'âge.

Plus d'informations : www.sports.gouv.fr (rubrique Statistiques)

SOCIAL

Rapport du Médiateur de la République - L'absence de cohésion sociale nuit gravement à la citoyenneté

Jean-Paul Delevoye, actuel président du Conseil économique, social et environnemental, et Médiateur de la République jusqu'à la nomination du Défenseur des droits, a remis le <u>rapport annuel</u> du Médiateur de la République au Chef de l'Etat le 21 mars dernier. Créée en 1973 pour régler les litiges entre administrations et citoyens, la médiature de la avec trois autres autorités (défenseur des enfants, Halde, commission nationale de déont Défenseur des droits.

Activité en progression

79 046, c'est le nombre d'affaires reçues par l'institution en 2010 (+3,6%), dont 63 494 traitées par les quelque 303 délégués bénévoles (dont 286 délégués territoriaux et 17 délégués thématiques), répartis dans 428 points d'accueil sur l'ensemble du territoire national. Ces saisines ont essentiellement porté sur la santé et la sécurité des soins, la justice et les questions sociales. C'est dans le domaine social que le Médiateur de la République a reçu le plus grand nombre de demandes.

Devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, Jean-Paul Delevoye a exposé les conclusions de ses travaux, tenant des propos préoccupants sur la réalité des situations rencontrées : « Solitude et injustice sont les leitmotivs des demandeurs, qui sont de plus en plus nombreux à jalouser les « puissants » (...). On assiste à une montée incroyable du choc des égoïsmes (...). Nous sommes en train de « piloter une société nouvelle avec des outils d'hier (...). Une rupture du pacte républicain pour des personnes qui sont de plus en plus nombreuses à refuser de payer des impôts pour « des assistés », lesquels « assistés » en ont marre de ne pas pouvoir offrir des vacances à leurs enfants. Pas moins de 45 % des Français ont connu récemment une situation de pauvreté (...) ».

« Pour un réveil citoyen »

Selon Jean-Paul Delevoye, les citoyens français s'éloignent de plus en plus les uns des autres. Observateur privilégié de l'état de notre société, impliqué dans les règlements des litiges, il appuie son analyse sur des constats tirés des milliers d'affaires traitées par ses services. De nombreux conflits qui ont dégénéré en des situations graves, alors qu'ils auraient pu être résolus plus simplement si chacun avait au centre de ses préoccupations la « notion du vivre ensemble ».

« Le maintien sous perfusion de citoyens assistés permet de soulager nos consciences, mais pas de résoudre nos problèmes. Les enjeux déterminants pour notre avenir ne trouvent pas de réponse politique à la hauteur. Les débats sont minés par les discours de posture et les causes à défendre, noyées parmi les calculs électoraux. Or, les ressorts citoyens sont usés par les comportements politiciens ».

Prémonitoire dans son discours prononcé avant les dernières élections cantonales qui ont atteint des sommets en matière d'abstention, Jean-Paul Delevoye exhorte la classe politique à une plus grande moralité : « Les confrontations politiques sont fictives car le réel clivage n'est plus entre la droite et la gauche, mais entre ceux qui acceptent la mondialisation et ceux qui la récusent. La conquête du pouvoir oblige à des alliances contre nature : les convictions s'effacent lorsque les intérêts s'entrechoquent ; les convictions s'effacent également lorsque les intérêts convergent ! ». L'éducation, en échec aujourd'hui sur l'acquisition des savoirs, l'aptitude au travail et l'éveil à la citoyenneté, interroge notre système administratif global qui échoue sur sa capacité d'inclusion et devient une machine à exclure. Nous devons retrouver le sens de l'engagement, de la solidarité de proximité, du partage mais aussi du respect de

Et de poursuivre : « L'immigration nécessaire (l'Union européenne a annoncé que d'ici 2050, la population active européenne nécessiterait, pour atteindre l'équilibre, l'arrivée de cinquante millions d'individus étrangers) pose le problème de l'assimilation, de l'intégration, l'identité, la diversité, du multiculturalisme, de la laïcité, qui selon notre résistance au populisme ou à l'extrémisme produiront des conflits intenses ou une formidable réussite collective ».

La synthèse

ECONOMIE

Le Secrétaire d'Etat chargé du Logement, Benoist Apparu, a annoncé le 1er avril, la mise en place sur l'ensemble du territoire d'un dossier unique pour chaque demandeur de logements locatifs sociaux. Avec la mise en place de ce nouveau système, au lieu de s'adresser à différents organismes, les demandeurs n'auront qu'un seul formulaire à remplir et les bailleurs auront connaissance de toutes les demandes déposées sur le département ou, en Île-de-France, sur la région. Grâce à cet outil, l'ensemble des acteurs publics de la politique du logement devraient pouvoir bénéficier d'une connaissance commune et détaillée de la demande à chaque niveau du territoire. Ils disposeront de données sur le volume de la demande, ses caractéristiques, sa localisation, et devraient pouvoir ainsi mieux définir leurs politiques locales de l'habitat. La mise en place de ce « formulaire unique » vise à aider au mieux les personnes sans abri ou mal logées. Les informations contenues dans la demande de logement social permettront d'identifier les demandeurs prioritaires notamment les personnes qui sont sans abri, accueillies dans des structures d'hébergement ou encore celles dont le motif de demande les rend éligibles au dispositif DALO (Droit Au Logement Opposable). La réforme de la demande de logement locatif social en la matière a été permise en octobre 2010 par la mise en place d'un formulaire unique obligatoire, ainsi que l'établissement d'une liste nationale des pièces justificatives à fournir. La mise en œuvre opérationnelle du dispositif unique d'enregistrement des demandes dans chaque département doit constituer l'étape suivante.

SANTÉ

Monter et faire vivre une maison de santé

Les maisons de santé sont une réponse à l'enjeu majeur de la santé publique : l'accessibilité et la continuité des soins dans les territoires où la démographie des professionnels de santé diminue.Qu'est-ce qu'une maison de santé ? Une maison de santé est un lieu d'exercice qui rassemble plusieurs professionnels de santé libéraux du premier recours : médecins généralistes, infirmières, pharmaciens, kinésithérapeutes, orthophonistes, psychologues, podologues, diététiciens unis par une charte, un projet des objectifs opérationnels concernant la santé des patients. Ce terme est utilisé à partir de 2006 et s'inspire d'expériences telles que les unités sanitaires de base de Saint-Nazaire créées en 1983.

A partir de cinq expériences réussies

(Pont-d'Ain, Steenvoorde, Saint-Amand-en-Puisay, Belleroche, Aulnay et Néré en Saintonge), un ouvrage publié récemment propose des repères et recommandations pratiques pour piloter un projet de maisons de santé.

Après une présentation des parties prenantes, il détaille les six briques porteuses de l'édifice :

- approche territoriale,
- dynamique d'équipe,
- montage juridique,
- financement,
- immobilier,
- projet de santé et projet professionnel.

Il aborde aussi la vie dans le temps de la structure en soulignant les points de vigilance.

Collectivités locales, soignants et autres acteurs potentiels de projets de maison de santé retrouveront dans ce livre les éléments de contexte essentiels à comprendre et des conseils pratiques pour mener à bien leur action en évitant les écueils.

Auteur : Pierre de Haas, médecin généraliste et depuis 2009 président de la Fédération française des maisons et pôles de santé

Editeur: Le Coudrier - septembre 2010

- ISBN 978-2-919374-00-7

ECONOMIE

Agenda

12 avril 2011 *Paris*

Rencontre avec Hervé de Tréglodé, directeur général adjoint de RFF

19 avril 2011

Paris

La FMVM rencontre le président du groupe La Poste, Jean-Paul Bailly

26 avril 2011

Paris

Diner-débat sur la performance environnementale au service des collectivités locales en partenariat avec l'AMGVF, les Eco-Maires, la FMVM et Suez-environnement

27 avril 2011

Paris

3 mai 2011

Paris

La MEPLF rencontre Pierre Lequillier, président de la Commission des Affaires européennes de l'Assemblée Nationale

4 mai 2011

Paris

Réunion du Conseil d'administration de la FMVM

19 mai 2011

Roanne

Colloque organisé par l'AVUF en partenariat avec la FMVM et la CPU, sur les coopérations entre universités et collectivités locales

Programme-inscription sur:

www.colloques-avuf.fr

9 et 10 juin 2011

Quimper

Assemblée générale de la FMVM
5es Assises des villes moyennes et intercommunalités
Inscriptions et pré-programme :
www.assisesvillesmoyennes.fr

